

CANTON DE VAUD

66000

COMMUNE DE MISSY

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

1:1000

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 19 SEP. 1995

Le Syndic

Approuvé par le Département des Travaux Publics, de l'Aménagement et des Transports, le 20 MAI 1997

Le Chef du Département

Adopté par le Conseil général de Missy dans sa séance du 07 NOV. 1995

Le Président

Modifié le 03.03.1992

LE 05.02.96

LEGENDE

a

b

c

d

e

f

g

h

i

Zone du village

Secteur réservé à l'agriculture

Zone à occuper par plan de quartier

Zone intermédiaire

Zone d'utilité publique

Zone artisanale

Aire forestière (à titre indicatif)

Zone de verdure

Zone agricole

Limite communale

Eléments du paysage d'une beauté particulière

